

ANNEXE 2 : DOSSIER DE CANDIDATURE A LA LABELLISATION

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/l-internat-du-xxie-siecle-5306>

DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par l'autorité académique sous forme électronique à l'adresse dgesco.internats@education.gouv.fr avant le :

30 avril 2021 à 15 h 00

ATTENTION : Les projets Internats d'excellence avec demande de cofinancement doivent être transmis avant le :

1^{er} décembre 2020 à 15 h 00

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Vos questions pourront être posées à l'adresse suivante :
dgesco.internats@education.gouv.fr

Cahier des charges – Label Internat XXIe siècle

**DOSSIER DE CANDIDATURE A LA LABELLISATION
INTERNATS DU XXIème siècle**

Candidature au label :

Internat d'excellence

Résidence thématique

Internat du pro

Demande de cofinancement dans le cadre du Plan de relance Internat d'excellence

Oui

Non

VISAS :

Chef d'établissement – porteur du projet	Mr Jean-Marc Spampani
Rectrice ou recteur d'académie	Mme Chantal Manès-Bonnisseau
Collectivité de rattachement	Région

Contact du chef/coordonnateur de projet :

Nom :Cojondesoleyen Annie

Fonction : CPE

Courriel : anne-claire.manent@ac-reunion.fr

Téléphone :02 62 711 922

Fiche d'identité de l'EPLÉ porteur du projet d'internat :

Académie	La Réunion
Nom de l'établissement porteur du projet d'internat	Lycée Jean Hinglo
UAI de l'établissement	
Adresse postale	2 rue des Sans-Soucis, 97420 Le Port
Nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2020	1311
Nombre d'internes inscrits à la rentrée 2020 (total)	86
Nombre de places d'internat disponibles à la rentrée 2020	104
Dont nombre de places filles	30
Dont nombre de places garçons	74
Dont nombre de places réservées aux étudiants (CPGE, BTS)	20
Niveaux et formation des élèves internes à la rentrée 2020	Du collège au BTS
L'internat accueille des élèves scolarisés dans un autre EPLÉ (oui/non)	Oui (6 du Collège Albius, 9 du LEP Lepervanche)

Fiche de présentation du projet en vue de la labellisation (maximum 20 pages)

Intitulé du projet	Vers une labellisation « Internat du Pro » du lycée Jean Hinglo.
1. Diagnostic et ancrage territorial (contexte local, association des collectivités territoriales, mobilisation de partenariats locaux, articulation avec les politiques territoriales...)	<p>Le lycée Jean Hinglo est un lycée polyvalent de 1311 élèves qui se situe dans la ville du Port.</p> <p>Véritable poumon économique de l'île, cette ville industrielle dotée du Port maritime le plus important de la Réunion offre au lycée Jean Hinglo de nombreuses possibilités et de nombreux atouts.</p> <p>Depuis 2002, l'établissement est labellisé « Lycée des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics ».</p> <p>En 2017, le lycée Jean Hinglo devient le support du Campus des Métiers et des Qualifications « Génie Civil et Eco-Construction en Milieu Tropical » et a été annoncé dans la catégorie Excellence en 2020 par le premier Ministre. Le CRBTP (Centre de Ressources du Bâtiment et des Travaux publics) est un outil important contribuant à renforcer le lien et la synergie entre les établissements de formation et le milieu professionnel du BTP.</p>

	<p>Le Campus des Métiers et des Qualifications participe au développement de formation de haute qualité qui intègrent tous les niveaux (du CAP au diplôme d'ingénieur ou doctoral) et tous les statuts (scolaires, étudiants, apprentis, stagiaires) en favorisant la mixité des publics et des parcours ainsi que la mobilité.</p> <p>De plus, la ville du Port, avec son histoire et ses infrastructures permet au lycée Jean Hinglo de tisser des partenariats exceptionnels et innovants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSAM), la seule Ecole francophone présente en Outre-Mer. - Avec l'ILOI (Institut de l'Image de l'Océan Indien), une Ecole de formation professionnelle et de formation continue spécialisée dans l'infographie, l'animation, l'audiovisuel et le Cinéma. - Avec le Village Titan, une association à vocation culturelle (Chant, peinture musique, Arts plastiques, Arts du cirque) créée par Mr Alain Séraphine, Artiste plasticien, urbaniste et producteur né au Port. - Avec le Kabardock : lieu de spectacle de musique actuelle qui propose trois salles aux identités fortes (salle de café concert, Auditorium, salle de 150 places) et le Théâtre sous les Arbres (TSA), un théâtre en plein air spécialisé dans l'art de la parole avec lesquels nous sommes déjà conventionnés. - Avec l'Ecole Supérieur d'Arts de la Réunion (ESA), la seule de l'Océan Indien qui possède un large réseau d'Ecoles partenaires à l'International et titulaire de la Charte Erasmus. <p>Enfin, le lycée Jean Hinglo est implanté dans l'unique commune des Outres Mers ayant obtenu le label national de « Cité Educative » en 2019. Un dispositif partenarial (élus locaux, services de l'État, associations) visant à intensifier la prise en charge éducative des enfants et des jeunes (de 3 à 25 ans) des quartiers prioritaires. En l'occurrence, au lycée Jean Hinglo, le taux de CSP (Catégories Socio-professionnelles) défavorisées est de 73 %. L'Indice de Position Sociale est inférieur à celui de Mayotte. Malgré cela, le lycée fait régulièrement partie des établissements jugés « très performants » au vu des IVAL (Indice de Valeur Ajoutée).</p>
--	---

<p>2. Modalités d'élaboration du projet</p> <p>(chef de projet, personnels et partenaires mobilisés dans l'élaboration du projet, consultations menées, actions de communication ...)</p>	<p>L'élaboration du projet « Vers une labellisation « Internat du pro » du lycée Jean Hinglo » connaît plusieurs étapes :</p> <p>La participation du chef d'établissement, porteur du projet, aux différentes réunions organisées par l'IA IPR EVS a permis de mettre en exergue les qualités de notre établissement, ses spécificités liées à son contexte géographique, culturel et social et a favorisé l'émergence d'idées novatrices en faveur d'une labellisation d'un Internat du Pro.</p> <p>Une Conseillère Principale d'Éducation (CPE) est mobilisée pour coordonner le projet avec le chef d'établissement.</p> <p>Un comité de pilotage impliquant tous les partenaires sera constitué (Direction, CPE, Gestion, CRBTP, collectivités territoriales, enseignants, professeur documentaliste, AED, élèves, étudiants, parents d'élèves) afin de prendre en compte toutes les dimensions d'un internat du Pro dans l'élaboration du projet éducatif.</p> <p>Une consultation des élèves internes permettra d'identifier les besoins et de répondre aux attentes des jeunes.</p> <p>Une consultation des familles des internes ciblera leurs préoccupations.</p> <p>Le conseil de la Vie lycéenne (CVL) et la Maison des lycéens contribueront au projet afin de créer la liaison Externat/internat et de développer l'engagement des jeunes.</p> <p>Le site internet du lycée sera alimenté d'une rubrique « Internat du Pro » informant sur l'offre pédagogique et éducative mais également sur les modalités d'accès aux dispositifs d'aide et de soutien.</p> <p>Le centre de ressources pourra être un outil de communication envers les établissements rattachés au Campus des Métiers et des Qualifications.</p>
	<p>Le projet éducatif de l'internat Pro du lycée Jean Hinglo est construit</p>

<p>3. Le projet éducatif de l'internat</p> <p>(articulation avec le projet d'établissement et/ou contrats d'objectifs, offre pédagogique et éducative, dispositifs d'accompagnement à l'orientation, sécurisation des parcours ...)</p>	<p>en cohérence avec le projet d'établissement.</p> <p>Objectif 1 : L'internat du pro, un vecteur essentiel de réussite scolaire.</p> <p>Cela consiste à :</p> <p>Accueillir un public diversifié (élèves, étudiants, stagiaires, apprentis, étudiants étrangers). Augmenter le nombre d'élèves de section professionnelle.</p> <p>Augmenter la capacité d'accueil des étudiant de BTS, souvent issus de bac professionnel.</p> <p>Dans le cadre du continuum -3/+5, permettre à nos internes qui poursuivent dans une école supérieure (ESA, ENSAM...) de bénéficier de l'internat.</p> <p>Réserver des places aux élèves des autres établissements du Campus afin de mener à bien des chantiers École dans la zone. Ses places « réservées » nous permettent également d'accueillir des élèves et des étudiants étrangers, comme nous avons déjà pu le faire avec l'île Maurice.</p> <p>Créer un partenariat avec les autres internats des établissements du Campus pour l'accueil de nos internes en stage.</p> <p>Mettre en place d'un système d'aide au devoir et de soutien assuré par des Assistants pédagogiques mais aussi par des enseignants (de préférence de section professionnelle) volontaires.</p> <p>Dynamiser la liaison entre les adultes chargés du soutien et l'équipe pédagogique des élèves (lien via pronote).</p> <p>Donner accès à des salles spécialisées (salle informatique).</p> <p>Augmenter l'amplitude horaire du Centre de documentation et d'information (CDI) : accès aux ressources, aux médias.</p> <p>Créer un système de tutorat entre pairs.</p> <p>Objectif 2 : l'internat du Pro, un moyen de développer l'ambition et un moyen d'accès à l'excellence.</p> <p>Réalisation de Partenariats avec l'ENSAM et l'ESA dans le cadre notamment d'une Cordée de la réussite visant à favoriser l'accès à ces écoles mais également à de résidences d'artiste et faire de l'internat un lieu d'expositions de créations artistiques.</p> <p>Accueil du pôle espoir Handball féminine et de la section sportive football : échanges entre internes sur leurs parcours et leurs projets professionnels.</p>
--	---

	<p>Dans le cadre de l'Éducation à l'Orientation, nous envisageons d'organiser un forum des métiers réservés aux internes : métiers du sport et ceux liés aux formations proposées à la SEP (Section d'Enseignement Professionnel) et en BTS avec l'intervention de professionnels.</p> <p>Objectif 3 : l'internat du Pro, un lieu d'ouverture culturelle et d'épanouissement personnel.</p> <p>Poursuivre et pérenniser différents projets : Projet (PEAC) avec le Théâtre sous les Arbres. Projet Cinétoilégalité: participation au Festival de l'Égalité. Projet Ciné Débat citoyen. Partenariat avec le Kabardock. Les moments de convivialité à l'initiative et organiser par les élèves : fêtes de Noël, soirées à thème ...</p> <p>Objectif 4 : l'internat du Pro, un espace de responsabilisation et d'autonomie.</p> <p>Cette recherche d'autonomie et de responsabilisation sera favorisée par : La Gestion du foyer par un groupe d'internes volontaires : Faire du foyer un espace de détente et d'échanges.</p> <p>La réalisation (en cours) du projet « vers une meilleure alimentation pour les élèves de l'internat » : rendre les jeunes « acteurs » de leur alimentation avec l'aide d'une diététicienne et travailler sur l'équilibre des repas dont l'impact sur les sportifs de haut niveau, que nous accueillons à l'internat n'est plus à démontrer.</p> <p>Le lycée envisage d'évoluer vers un internat connecté permettant de développer l'autonomie chez les étudiants : souplesse sur les horaires d'accès aux chambres, accès réservés, serrures électroniques, cartes individuelles, commandes des repas, accès aux salles spécialisées du lycée).</p> <p>La sensibilisation de tous les internes à la sécurité incendie dans les établissements scolaires par le personnel EPI (Équipier de Première Intervention) formé (AED, CPE).</p> <p>La formation des internes aux gestes de premiers secours par le personnel formé.</p>
--	--

Cahier des charges – Label Internat XXIe siècle

<p>4. Le public cible (modalités de recrutement des futurs internes)</p>	<p>Il s'agit des élèves : ayant choisi les Métiers du Bâtiment et des Travaux publics affectés au lycée Jean Hinglo et ne résidant pas dans le secteur. en difficultés scolaires, sociales et familiales du Port. appartenant aux lycées membres du CMQ et effectuant des PFMP dans le secteur. Étudiants des établissements partenaires (ENSAM, ESA, BTS). sportifs de haut niveau conventionnés avec le lycée : liaison collège /lycée dans le cadre de la continuité des parcours.</p>
<p>5. La politique de ressources humaines (moyens dédiés à l'internat, recrutement, formation des personnels ...)</p>	<p>Les ressources humaines dédiées à l'internat : Les Assistants d'éducation d'internat (AED) (un par étage) pour l'encadrement et la vie éducative. Plusieurs AED d'internat sont diplômés de l'ESA. Les Conseillers Principaux d'éducation (3 dont 1 logé par NAS) et les deux autres qui assurent le service jusqu'à 20h30 : pilotage de la vie scolaire et liaison entre Externat et Internat. Un cadre A logés et d'astreinte chaque nuit. Une infirmière scolaire. Les Assistants pédagogiques pour l'aide et le soutien. Les enseignants volontaires pour l'accompagnement scolaire. Une enseignante de Lettres pour le projet Théâtre. Un contrat PEC pour la liaison entre l'internat et la Maison des lycéens. Le service de Gestion : service de restauration, service d'entretien, service d'accueil, service d'intendance.</p> <p>Les besoins en formation : Formation des AED d'internat au SSI (système de sécurité incendie) et au système d'Alarme Intrusion de l'internat. Formation du personnel de Vie scolaire au Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Professionnalisation des AED à l'animation, à la prise en charge du public adolescent.</p>
	<p>L'internat du pro du lycée Jean Hinglo a une capacité d'accueil de 30 places pour les filles et 74 places pour les garçons. Chaque chambre dispose de quatre espaces privatifs (3 dans les chambres PMR) dotés d'un lit, d'une armoire et d'un bureau. L'internat Garçon se compose de deux étages et l'internat fille (situé</p>

Cahier des charges – Label Internat XXI^e siècle

<p>6. Le cadre de vie et les conditions d'hébergement</p>	<p>en face) est d'un seul niveau. Chaque étage comprend deux blocs de sanitaires communs.</p> <p>Chaque internat dispose d'une salle de travail (avec ordinateurs et connexion Internet).</p> <p>L'amplitude d'ouverture va du dimanche soir au samedi matin pour permettre aux internes d'avoir un rythme de vie et de travail adapté.</p> <p>Les internes bénéficient de temps libre qu'ils gèrent en autonomie et de manière responsable : 1h15 chaque jour à la fin des cours et le mercredi après-midi.</p> <p>L'heure d'étude quotidienne est obligatoire (1h30 après le repas).</p> <p>Le foyer se situe au rez de chaussé de l'internat garçon et mériterait d'être agrandi sur l'extérieur. Le local est aussi occupé par la Maison des lycéens (MDL). Au niveau de l'internat des filles, une salle télé et d'information est en cours d'aménagement.</p>
<p>7. Pilotage du projet</p> <p>(instances de gouvernance, chef de projet/pilote(s), communication)</p>	<p>Mise en place d'un comité de pilotage (Direction, CPE, Gestion, CRBTP, collectivités territoriales, enseignants, professeur documentaliste, AED, élèves, étudiants, parents d'élèves). Le chef de projet : le chef d'établissement.</p> <p>Les moyens de communication seraient : Le site du lycée. Les journées d'accueil des parents d'élèves internes. La réalisation d'un film de présentation de l'internat par les élèves de l'option Cinéma Audiovisuel (CAV). L'élaboration d'une plaquette de présentation.</p>
<p>8. Dispositif d'auto-évaluation du projet</p>	<p>Le taux de remplissage. Le taux de satisfaction. Le taux de réussite à l'examen. Le nombre d'incidents, de punitions et de sanctions recensés à l'internat. Le nombre de dégradations intervenues à l'internat. Le nombre d'élèves des autres établissements du CMQ effectuant des PFMP dans la zone et accueillis à l'internat.</p>

Cahier des charges – Label Internat XXIe siècle

<p>9. Financements et moyens mobilisés</p>	<p>Les financements :</p> <p>Financement des projets sur les crédits du lycée. Financement des bus pour les sorties par le lycée. Fond social lycéens pour les bénéficiaires. Paiement des Heures supplémentaires aux enseignants volontaires.</p> <p>Aménagement d'un espace de vie et d'une deuxième salle d'étude par La Région. La mise en place matérielle d'un internat connecté.</p> <p>Financement Cordées de la réussite pour le tutorat.</p> <p>Moyens mobilisés :</p> <p>Utilisations des ordinateurs pour les salles d'études et accès Wifi. Le personnel pour la formation des AED et des élèves.</p>
<p>Liste des annexes (maximum 20 pages)</p>	